

Rapport d'activités  
2018

*migr*europ\_\_

## Sommaire

I.	LE RESEAU MIGREUROP .....	3
II.	LE FONCTIONNEMENT .....	3
	a. Les instances.....	3
	b. Réforme des instances .....	4
	c. L'équipe .....	5
	d. Les membres .....	5
	e. Les finances .....	7
	f. Les soutiens privés.....	7
	g. Les groupes de travail.....	8
III.	INVESTIGATION .....	9
	a. Evolution de l'« Approche <i>hotspot</i> » et de ses dérives .....	9
	b. Les missions.....	10
IV.	RENFORCEMENT DES CAPACITES COLLECTIVES .....	12
	a. Formations internes .....	12
	b. Formations externes.....	12
	c. Formations auxquelles le réseau a participé.....	13
	d. Activités en direction des membres .....	13
V.	OUTILS DE DECRYPTAGE.....	15
	a. Les Notes .....	15
	b. « L'Atlas des Migrants en Europe, Approches critiques des politiques migratoires » ENG ..	15
	c. Documents divers .....	16
VI.	SENSIBILISATION.....	16
	a. Les événements et rencontres .....	16
	b. Circulation de l'exposition Moving Beyond Borders (MBB) .....	17
	c. Mise à jour de Close the camps.....	18
	d. Les partenariats internationaux .....	18
VII.	MOBILISATION.....	19
	a. Tribunal Permanent des Peuples .....	19
	b. Le procès « des 35 de Moria ».....	19
	c. Appui au contentieux .....	20
VIII.	COMMUNICATION.....	20
	a. Newsletter trimestrielle .....	20
	b. Communiqués .....	20
	c. Sites, réseaux sociaux, listes de diffusion.....	21
	<b>ANNEXE 1</b> .....	<b>22</b>
	<b>ANNEXE 2</b> .....	<b>24</b>

## I. LE RESEAU MIGREUROP

Migreurop est un réseau d'associations, de militant·e·s et de chercheurs et chercheuses réparti·e·s dans 18 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe (voir II-Le fonctionnement). Il a été créé en 2002, suite à la mobilisation autour du camp de Sangatte dans le Nord de la France, dispositif emblématique, entre 1999 et 2002, des politiques destinées à concentrer et à confiner des étrangers dans des lieux en marge, éloignés de la société et échappant au contrôle des institutions démocratiques.

L'objectif de Migreurop est d'identifier, de faire connaître, dénoncer les politiques européennes de mise à l'écart des personnes en migration (enfermement, expulsions, externalisation des contrôles migratoires) jugées indésirables sur le territoire européen, ainsi que leurs conséquences.

Le réseau a l'originalité de mettre en synergie le travail d'acteurs du Nord et du Sud afin d'avoir une vision et une analyse partagée de ces processus, en particulier sur les dimensions d'externalisation des politiques migratoires, l'enfermement des personnes migrantes, et le renforcement de la sécurisation des frontières.

Migreurop sensibilise à ces questions par un travail de décryptage que l'on peut appréhender dans l'« Atlas des migrants en Europe » et autres publications du réseau - ou via des rencontres internationales annuelles afin d'élaborer de stratégies communes pour décrypter et lutter contre les politiques et les processus bafouant les droits des migrant·e·s.

### **Contre la détention des étranger·e·s et pour la liberté de circulation**

Les principales revendications du réseau Migreurop concernent la suppression des lieux de détention administrative réservés aux migrant·e·s<sup>1</sup> et « *un changement radical dans les politiques migratoires afin de rendre possible la liberté d'aller, de venir et de s'installer pour toutes et tous, liberté qui constitue l'indispensable corollaire de la défense des droits des migrants<sup>2</sup>* ».

Migreurop s'est donné pour mission de sensibiliser les militant·e·s associatifs·ves, ainsi que le « grand public » par la voie de rencontres internationales et de campagnes pédagogiques destinées à mettre en évidence l'incompatibilité de certains dispositifs de contrôle migratoire et de surveillance frontalière avec le respect des droits des personnes migrantes. Il vise aussi à interpeller les élu·e·s nationaux et européens par la diffusion de sa documentation et par voie de communiqués (voir VIII-Communication).

## II. LE FONCTIONNEMENT

### a. Les instances

La gouvernance du réseau Migreurop repose pour une large part sur la composition, les missions et le fonctionnement du **Conseil d'administration** (CA). Le CA est en charge des décisions stratégiques, qui dépassent la gestion quotidienne de l'association (investissements, décisions thématiques,

---

<sup>1</sup> Migreurop, [Pour la fermeture des camps d'étrangers en Europe et au-delà](#), 18 juin 2010.

<sup>2</sup> Migreurop, [Appel solennel pour la liberté de circulation](#), 18 décembre 2013.

positionnements politiques, suivi des ressources humaines, etc.) confiée à une équipe salariée (3 ETP) et au **Bureau** (cinq membres bénévoles élus par le CA).

Les membres du CA se réunissent au moins trois fois par an dans les pays où les associations membres sont présentes. Entre les réunions, les membres du CA échangent par e-mail sur une liste dédiée ([migreurop-ca@rezo.net](mailto:migreurop-ca@rezo.net)).

Le **Bureau** assure la gestion et la représentation politique entre deux réunions du CA. Les membres du Bureau sont en contact constant avec l'équipe salariée et se réunissent tous les deux mois (à Paris/par audioconférence) afin d'échanger sur la mise en œuvre quotidienne des activités et répondre aux besoins urgents du réseau. En parallèle, les membres du Bureau échangent par e-mail sur une liste dédiée ([migreurop-bureau@rezo.net](mailto:migreurop-bureau@rezo.net)).

Les instances du réseau ont été renouvelées à l'occasion de l'Assemblée Générale (AG) de Syracuse le 14 mai 2017. La prochaine AG est prévue les 9 et 10 juin 2019 à Madrid.

Le CA est composé de seize membres, dont quatre membres individuel-le-s, issus de sept pays :

- Membres associatifs : AMDH Maroc, AMDH Mauritanie, AME Mali, Anafé France, Aracem Mali, Arci Italie, Barbed Wire Britain Network Royaume-Uni, La Cimade France, Ciré Belgique, CNCD.11.11.11 Belgique, FASTI France, GISTI France,
- Membres individuel-le-s : Olivier CLOCHARD, Yasmine FLITTI, Filippo FURRI, Elsa TYSZLER

Lors de sa première réunion, le 15 mai 2017 à Syracuse, le nouveau CA a reconduit Emmanuel Blanchard (Gisti, France) à la présidence du réseau, ainsi que les membres du Bureau, désormais composé de quatre membres associatifs et d'une membre individuelle :

- Membres associatifs : Gisti France, présidence ; AMDH Mauritanie, vice-présidence ; Fasti France et Arci Italie, postes transversaux
- Membre individuelle : Yasmine Flitti, trésorière.

En 2018, le Bureau de Migreurop s'est réuni huit fois et le CA quatre fois, dont une réunion en audioconférence. Des temps d'échanges informels, d'autoformation, de mutualisation des informations, des outils et des analyses ont été accolés aux réunions présentielles du CA (Voir IV- Renforcement des capacités collectives).

## **b. Réforme des instances**

La dernière Assemblée Générale en 2017 a donné mandat au Conseil d'administration pour réformer les instances du réseau et en améliorer l'efficacité. Des entretiens ont été réalisés en amont avec des membres historiques et/ou fondateurs du réseau, permettant de dresser un premier bilan sur le projet politique, les modes d'action et le fonctionnement institutionnel de Migreurop. Un groupe « réforme des instances » s'est constitué afin d'organiser un atelier de réflexion, du 15 au 17 juin 2018 à Larchant (en région parisienne) qui a rassemblé 13 personnes. Trois axes ont été discutés à l'occasion de cette première étape : le cœur de métier et le public cible du réseau, les actions et thématiques de travail, et le fonctionnement interne. Suite à ce week-end, le groupe « réforme des

instances » et le Conseil d'administration ont élaboré une proposition de réforme des instances, qui a été validée au CA du 2 décembre 2018 à Nouakchott. Cette réforme sera soumise au vote lors de la prochaine Assemblée générale, les 9 et 10 juin 2019 à Madrid.

### c. L'équipe

La **coordination** du réseau est assurée par une équipe de trois salariées à temps plein : deux coordinatrices opérationnelles, Brigitte Espuche (arrivée en février 2015) et Anna Sibley qui a remplacé Alessandra Capodanno en février 2018, et une chargée de financement, Camille Bossé, qui a remplacé Elisabeth Baudin en janvier 2018.

Le travail de coordination du réseau et des activités est soutenu par la présence de stagiaires (deux par an, chacun·e pour une période de cinq à six mois).

### d. Les membres

Migreurop est actuellement composé de **51 associations et de 60 membres individuel·le·s militantes et/ou chercheurs·euses**, basés dans 18 pays d'Afrique, du Moyen Orient, et d'Europe, dont deux membres observateurs : l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH) et le Secours Catholique (France).

**En 2018, quatre nouvelles membres individuelles et trois nouvelles associations ont rejoint le réseau :**

- **Red Acoge** (Espagne) est une fédération espagnole créée en 1991 et composée de 18 associations présentes dans 11 provinces autonomes ; elle apporte son soutien à 20 000 personnes migrantes par an. Ses actions se déclinent en deux axes principaux : l'assistance directe auprès des personnes en migration et le plaidoyer. Elle peut alimenter le réseau sur le système complexe d'accueil en Espagne.
- **La Maison du Migrant de Gao** (Mali) est une association qui offre tous les mois à environ 80 migrant·e·s refoulé·e·s un accueil, un accompagnement dans les démarches et un hébergement provisoire. Dotée d'une expertise sur les parcours migratoires en Afrique de l'Ouest et les conditions de vie des migrants en transit, l'association constitue aussi, en lien avec des partenaires de la sous-région (notamment le collectif Loujna Tounkaranké), un vrai pôle de mise en réseau, tant avec le Sud maghrébin (Algérie, Maroc) qu'avec les pays subsahariens de la sous-région (Niger, Mauritanie et Sénégal).
- **AEC Niger** est une association qui travaille sur les droits humains au Niger. Membre de Loujna-Tounkaranké depuis la création du projet, l'association fait également partie du groupe de travail « Externalisation-Afrique » du réseau. A l'heure où les politiques sécuritaires de l'UE en matière migratoire sont de plus en plus externalisées au Sud, l'AEC en dénonce les objectifs comme les effets, notamment dans un pays comme le Niger, où ils subissent la répression du pouvoir en place.

Ci-dessous, la liste complète des associations membres du réseau, par pays/région<sup>3</sup> :

**ALLEMAGNE** Border Monitoring Europe

**BELGIQUE** CIRE Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers | CNCD 11.11.11 Centre National de Coopération au Développement | LDH Ligue des Droits Humains | SAD Syndicat des Avocats pour la Démocratie

**CHYPRE** KISA

**EGYPTE** EFR Egyptian Foundation for Refugee Rights

**ESPAGNE** Andalucía Acoge | APDHA Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía | CEAR Comisión Española de Ayuda al Refugiado | ELIN | IRIDIA | Red Acoge | Federación SOS racismo

**FRANCE** ACORT Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie | ACT UP | ANAFE Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers | ATMF Association des Travailleurs Maghrébins de France | La Cimade | FASTI Fédération des Associations de Solidarité avec Tout-e-s les Immigré-e-s | FTCT Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives | GAS Groupe Accueil et Solidarité | GISTI Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés | IPAM Initiatives Pour un Autre Monde | JRS France Jesuit Refugee Service | MRAP Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

**ITALIE** ARCI Associazione Ricreativa Culturale Italiana | ASGI Associazione Studi Giuridici sull'Immigrazione | Melting Pot

**LIBAN** Frontiers

**MALI** AME Association Malienne des Expulsés | ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali | La Maison du Migrant Gao

**MAROC** ABCDS-Oujda Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité | AMDH Association Marocaine des Droits Humains | Chabaka | GADEM Groupe Antiraciste d'accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants | Pateras de la vida

**MAURITANIE** AMDH Association Mauritanienne des Droits de l'Homme

**NIGER** AEC Alternatives Espaces citoyens

**PORTUGAL** SOLIM Solidaridade Imigrante

**ROYAUME UNI** Statewatch | Barbed Wire Britain Network

**SUISSE** Solidarité sans frontières

**TOGO** Attac Togo | Visions solidaires

**TUNISIE** FTDES Forum Tunisiens des Droits Économiques et Sociaux

**TURQUIE** HCA/RASP Helsinki Citizen Assembly Refugee Advocacy Support Program

**EUROPE** Emmaüs Europe

**Membres observateurs** : AEDH (Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme) | Secours Catholique (France)

---

<sup>3</sup> Pour des raisons de confidentialité, la liste des membres individuels n'est pas publique.

## e. Les finances

Tableau des produits	2017	2018
<b>Fonds privés</b>	<b>170 035</b>	<b>262 920</b>
Fondation de France	40 000	40 000
CCFD Terre Solidaire	45 000	30 000
Fondation Un Monde Par Tous	20 000	15 000
Secours Catholique	25 000	30 000
European Programme for Integration and Migration (EPIM)	25 750	35 819
Global Fund for Human Rights	9 285	13 000
Vente aux Enchères		70334
Rosa Luxembourg Foundation		21267
Emmaus France		7 500
Amorces	5 000	
<b>Fonds publics</b>	<b>17 500</b>	<b>2 000</b>
Ile-de-France, dispositif FRDVA		
Ile-de-France, dispositif Méditerranée		
Réserves parlementaires	17 500	
Mairie de Paris		2 000
<b>Autres</b>	<b>38 485</b>	<b>22 242</b>
Cotisations et dons	18 528	16 073
Ventes de l'Atlas et droits d'auteurs	14 946	5 540
Prestations de service	223	
Autres produits de gestion courante	4788	629
<b>Produits financiers</b>	<b>623</b>	<b>846</b>
Intérêts livret bleu	623	846
<b>Total</b>	<b>226 643</b>	<b>288 008</b>

## f. Les soutiens privés



Comme d'autres acteurs associatifs, le réseau comptait depuis de nombreuses années sur le soutien de député-e-s français-e-s, via l'octroi de réserves parlementaires, mais celles-ci ont été supprimées en juillet 2017, dans le cadre de la réforme pour la moralisation de la vie publique en France.

## g. Les groupes de travail

### Cartographie

Après s'être investis dans la réalisation des cartographies de la 3ème édition de *l'Atlas des Migrants en Europe – approches critiques des politiques migratoires*, les membres du groupe « cartographie » ont relancé en 2018 le travail de collecte des données, ce qui a permis de mettre à jour le site interactif et dynamique « [Close the camps](#) ».

Le groupe a par ailleurs travaillé sur la version anglaise de l'Atlas, en réintégrant les textes traduits dans les cartes qui avaient été réalisées.

Enfin, le groupe de travail s'est investi dans des actions de sensibilisation (participation au Festival International de Géographie à Saint-Dié-des-Vosges en octobre 2018, présentations de l'Atlas tout au long de l'année...), ainsi que sur les chantiers à développer en 2019/2020 : projet d'actualisation de la carte des camps du réseau, projection de cartes dans l'espace public avec Étrange Miroir, projet Imageo (réalisation par plusieurs laboratoires de recherche de carto-thèque en ligne).

### Liberté de circulation

A la suite d'un premier atelier de formation collective organisé en décembre 2017, permettant à chaque membre de partager sa manière de défendre la liberté de circulation, le groupe a initié une réflexion sur le contenu politique de la liberté de circulation en vue d'affiner un argumentaire politique qui serait porté par le réseau. Cet atelier avait notamment permis de comprendre les différentes perceptions de la liberté de circulation parmi nos membres. Ces réflexions ont nourri la conférence organisée à Nouakchott en décembre 2018. En parallèle, les membres ont poursuivi leur travail pour constituer une boîte à outils à destination des membres pour mieux cerner et défendre la liberté de circulation..

### Accords de réadmission

Migreurop travaille sur la collaboration de l'Union européenne et de ses États-membres avec les pays dits tiers, et sur les accords de réadmission, depuis sa création.

Désormais, les accords de coopération sont de plus en plus informels, et le réseau souhaite explorer de nouvelles pistes contentieuses pour dénoncer les « arrangements » avec des pays non membres de l'UE (Déclaration UE/Turquie ou *Joint Way Forward* avec l'Afghanistan) et leurs conséquences.

Un groupe de travail *ad hoc*, issu de ces réflexions s'est réuni à plusieurs reprises en 2018 pour discuter de ces accords (le 9 février, le 12 avril, le 17 mai, le 10 juillet et le 11 septembre) et voir la façon dont nous pourrions engager la responsabilité de l'UE et/ou de ses États-membres.

### Publications

Le groupe publications a mené une réflexion sur les publications existantes du réseau, en vue de les harmoniser et déterminer une ligne éditoriale pour le réseau. Les membres du groupe ont par ailleurs travaillé sur la refonte de la maquette des Notes du réseau en lien avec le graphiste, et proposé une nouvelle mouture pour les « fiches pays ».



### III. INVESTIGATION

La collecte directe ou indirecte d'informations à travers ses membres, volontaires ou partenaires demeure au cœur des activités du réseau Migreurop, qui les analyse et les décrypte en vue de les diffuser au grand public et aux élu-e-s.

#### a. Evolution de l'« Approche *hotspot* » et de ses dérives

Depuis 2015, le réseau travaille sur les conséquences et les dérives de « l'approche *hotspot* », développée par l'Union européenne à ses frontières et au-delà, en réponse à l'exode de centaines de milliers de personnes tentant de rejoindre ses côtes.

Aussi, le réseau organise-t-il des rencontres thématiques, internes ou ouvertes au public, ainsi que des missions d'observation (membres/volontaires) dans des pays ciblés pour nourrir les réflexions et argumentaires de ses membres.

En 2018, Migreurop a ainsi pu observer que « l'approche *hotspot* » s'est développée, tant à l'intérieur de l'UE qu'au-delà de ses frontières, pour devenir la boussole des dirigeant-e-s européen-ne-s en matière de politique migratoire. Officiellement les *hotspots* devaient servir à aider les « pays de première ligne » – en l'occurrence l'Italie et la Grèce – à gérer l'arrivée des exilé-e-s et à les relocaliser. Quatre ans après, les îles grecques servant de *hotspots* sont saturées (20 000 personnes pour une capacité de 9 000 du fait de « la lenteur des procédures d'asile entravant les retours vers la Turquie »)<sup>4</sup>, et les droits des exilé-e-s – quel que soit leur âge, nationalité ou statut – y sont notoirement bafoués. En Italie, les *hotspots* – objets de nombreuses dénonciations et souvent détournés de leur fonction (Tarente, Lampedusa) – sont (re)devenus par décret, depuis octobre 2018, des centres de rapatriement permanents (CPR).

Par ailleurs, au-delà de la réduction des arrivées de personnes en migration, les relocalisations n'ont pas atteint en trois ans le nombre de 35 000<sup>5</sup>, sur un objectif initial à deux ans de 160 000 (réduit à 90 000).

Plus personne ne peut désormais ignorer qu'il s'agit de lieux de confinement et de tri attentatoires aux droits fondamentaux des personnes en migration. Cet enkystement des *hotspots*, comme les violations des droits qui y ont cours, étaient prévisibles : « *c'est bien la logique de dissuasion et non celle de secours qui prédomine : les hotspots doivent contribuer à durcir les conditions « d'accueil » et ainsi décourager les boat-people de prendre la mer* » écrivions nous dès juillet 2016<sup>6</sup>. Selon cette logique, « l'approche *hotspot* » est un véritable succès en termes de communication politique. Et les camps, depuis longtemps outils privilégiés de gestion des mouvements migratoires de l'UE, ont vocation à s'« institutionnaliser » pour être répliqués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire européen. On parle désormais de futurs « centres contrôlés » sur le territoire des Etats membres (Espagne, Malte ?) et « d'arrangements régionaux » avec les pays du Sud, notamment avec l'Egypte.

---

<sup>4</sup> Agenda européen en matière de migration : une situation toujours précaire appelant à poursuivre les efforts, Commission européenne, 16 mai 2018 [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-3743\\_fr.pdf](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3743_fr.pdf)

<sup>5</sup> 34 705 personnes relocalisées au 30 octobre 2018 (12 706 depuis l'Italie et 21 999 depuis la Grèce) selon le State of Play de la Commission européenne : [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/press-material/docs/state\\_of\\_play\\_-\\_relocation\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/press-material/docs/state_of_play_-_relocation_en.pdf)

<sup>6</sup> « [Des hotspots au cœur de l'archipel des camps](#) », Note de Migreurop n° 4 - Octobre 2016

## b. Les missions

### Envoi de volontaires en mission

Comme chaque année depuis plus de dix ans, grâce aux programmes de l'association française [Échanges et Partenariats](#) (membre du réseau IPAM, lui-même membre de Migreurop), le réseau Migreurop a envoyé des volontaires sur le terrain, afin de collecter de l'information directe sur des régions ou thématiques précises, de contribuer à former les jeunes générations et de renforcer les liens avec les membres et partenaires du réseau.

### Promotion n°20 (novembre 2017/mai 2018) :

**Nicolas Mazard** a été volontaire au sein du MRAP de Rennes pour le compte de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE France), dont plusieurs associations du réseau sont membres. Il avait pour mission de soutenir la préparation et le suivi du colloque de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE France) qui s'est tenu à Rennes le 25 novembre 2017 sur les frontières floues entre accueil et détention, et notamment les lieux de mise sous contrôle des personnes en migration sous couvert de mise à l'abri<sup>7</sup>. Nicolas était ainsi en charge d'informer/sensibiliser le grand public sur les enjeux de ces nouvelles formes de contrôle et des restrictions/privations de liberté des personnes étrangères en résultant. Durant sa mission, il a retranscrit les actes du colloque de l'OEE et a réalisé un Prezi (outil de présentation en ligne) sur le parcours type d'un exilé à Rennes : « [cartographie du parcours d'un combattant](#) ».

### Promotion n°21 (mai 2018/octobre 2018) :

**Camille Richard** a été accueillie à Palerme, au sein de l'ARCI, membre italien du réseau, pour travailler durant cinq mois sur « l'approche *hotspot* » en Italie, y compris sur le concept de « hotspots mobiles », i.e. le tri des personnes migrantes dans les ports de Sicile. Durant sa mission, elle a notamment assuré une veille sur les refus de débarquement des bateaux des ONG/garde-côtes italiens ayant procédé au sauvetage en mer de personnes migrantes, et contribué à dénoncer les violations des droits des personnes exilées en Italie et en Sicile, en sensibilisant l'opinion publique. Enfin, elle a contribué à la préparation de la [4e édition du Festival des cultures méditerranéennes de Sabir, prévu du 11 au 14 octobre à Palerme \(Sicile\)](#) et a renforcé les liens de solidarité entre Migreurop et l'ARCI. A l'issue de sa mission, Camille a rédigé des documents de synthèse sur les camps en Italie, notamment sur les cinq *hotspots* (Lampedusa, Trapani [transformé en centre de rapatriement permanent-CPR en octobre 2018], Pozzallo, Messine, Tarente), ainsi que sur l'évolution de « l'approche *hotspot* » en Italie. Elle a de plus écrit plusieurs articles sur le blog des volontaires, dont un sur le [refus du Conseil municipal de Palerme d'ouvrir un hotspot dans la ville](#). Elle a finalement réalisé une « fiche pays Italie », qui sera mise en ligne prochainement sur le site de Migreurop.

**Aude de Coustin** a été accueillie à Berlin au sein de *Borderline Europe*, partenaire de Migreurop, pour investiguer sur l'accueil des exilé·e·s en Allemagne dans un contexte post 2015, avec un focus sur l'asile et la détention des personnes étrangères, ainsi que sur le rôle moteur de ce pays du Nord dans

---

<sup>7</sup> « [Les nouvelles formes de contrôle des personnes étrangères : de l'accueil à l'enfermement - Rétention, zones d'attente, assignation, hébergement spécialisé](#) (CAO, CHUM, centre de premier accueil, centres de retour) », Colloque OEE, Rennes, 25 novembre 2017

la définition et la mise en œuvre de l'externalisation des politiques migratoires européennes. Aude a réalisé plusieurs documents durant sa mission à partir des données collectées sur le terrain : une fiche sur les lieux d'enfermement en Allemagne, une synthèse de la réforme en matière d'asile et de protection après 2015, et un document sur l'externalisation des politiques migratoires allemandes (notamment quant aux expulsions d'Afghans depuis l'Allemagne, et plus largement sur l'implication de l'Allemagne dans les négociations d'accords de réadmission avec les pays dits tiers). Elle a contribué au suivi des événements sur le territoire allemand pour mettre en évidence et dénoncer les violations des droits des migrant·e·s, sensibiliser le public et renforcer le réseau de solidarité sur ces questions. Elle a également rédigé de nombreux articles<sup>8</sup> sur le blog des volontaires, ainsi qu'un article comparé sur la criminalisation de la solidarité en Allemagne et en France, et un article sur [les centres d'accueil de plus en plus fermés en Allemagne](#), ainsi qu'une « fiche pays Allemagne ».

### Missions de terrain

**Hongrie (février 2018)** - A la suite de la mission partenariale réalisée par Migreurop en avril 2017 en Hongrie (voir [RA 2017](#)), et aux difficultés rencontrées liées au contexte politique extrêmement tendu, une mission d'observation y a été réalisée par notre membre français La Cimade en février 2018. Cette nouvelle mission a permis de collecter des informations actualisées sur la situation du pays, notamment en termes de répression à l'égard des personnes migrantes et de leurs soutiens, et de mettre à jour la « [fiche pays](#) » Hongrie, désormais en ligne sur notre site internet.

**Tunisie (mai 2018)** - En 2018, notre membre italien ASGI a réalisé deux missions de terrain en Tunisie, une en février et l'autre en mai 2018 – cette dernière avec le soutien de Migreurop et en partenariat avec l'ARCI, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES membre tunisien du réseau), et Watch the Med/Alarm phone – afin de recueillir des témoignages de citoyens tunisiens expulsés d'Italie après avoir été détenus dans le *hotspot* de Lampedusa. Suite à ces missions terrain, l'ASGI a introduit deux requêtes auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour contester la légitimité de la détention et la légalité du renvoi de ces ressortissants tunisiens depuis l'Italie.

**Mauritanie (décembre 2018)** - Du 4 au 9 décembre, une mission de terrain a été organisée par Migreurop et l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH), comprenant également l'ARACEM (Mali) ainsi que deux membres individuels du réseau, à Rosso, à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Cette mission avait pour objectif d'examiner *in situ* les obstacles à la mobilité ouest-africaine et les manifestations de l'externalisation des politiques migratoires européennes en Mauritanie, qui agit dans la sous-région comme un véritable pays de blocage pour le compte de l'UE. Cette mission de terrain est venue compléter la mission d'observation conjointe réalisée à la frontière sénégal-mauritanienne par l'AMDH (Mauritanie) et le REMIDEV (Sénégal) en 2016 dans le cadre du collectif Loujna-Toukaranké. Celle-ci avait donné lieu à la rédaction d'un rapport intitulé « Axe Rosso-Nouakchott : des mobilités en danger »<sup>9</sup> dénonçant les entraves à la mobilité et les abus dont sont victimes les personnes migrantes et étrangères à cette frontière.

---

<sup>8</sup> (<https://medialibre.info/echanges-partenariats/dans-les-centres-pour-exiles-la-realite-des-violences-policieres/> - <https://medialibre.info/echanges-partenariats/les-ankerzentren-le-projet-controverse-de-horst-Seehofer/>)

<sup>9</sup> <https://www.lacimade.org/publication/axe-rosso-nouakchott-mobilites-danger/>

## **IV. RENFORCEMENT DES CAPACITES COLLECTIVES**

### **a. Formations internes**

#### **Formation cartographie (juillet 2018)**

Une formation, animée par plusieurs membres du groupe cartographie a été organisée le 6 juillet 2018 à Paris. Une première partie de la formation a porté sur la manière dont une carte peut être présentée et utilisée selon l'intention du cartographe : le choix des couleurs, des formes et de leur taille plus ou moins grande détermine le sens que l'on peut donner à la carte. Les cartographes ont également insisté sur le poids des mots et de la contextualisation du document. Le second temps fort de cette journée a eu lieu au moment des échanges entre les cartographes et les participant·e·s à l'atelier, afin de réfléchir à la manière dont les membres du réseau peuvent s'approprier les cartes.

#### **Rencontre à Paris avec un journaliste soudanais (juillet 2018)**

Migreurop organise régulièrement des temps de rencontres internes accolées aux réunions de ses instances pour échanger sur des thématiques ou régions d'intérêt avec ses membres. A l'occasion du Conseil d'administration du 6 juillet à Paris, nous avons invité un journaliste et réalisateur soudanais à animer une réunion sur la coopération entre les États européens et le Soudan et ses effets dévastateurs sur les mouvements migratoires et la protection des personnes.

#### **Temps internes**

Depuis plusieurs années, les membres du réseau se rencontrent durant un temps interne accolé aux réunions des instances, soit pour échanger sur les principales actualités de leur pays, soit pour aborder un thème particulièrement prégnant de l'actualité. En 2018, les membres se sont réunis à deux reprises en juillet et en décembre, pour aborder l'actualité au Mali, au Maroc, au Royaume-Uni, en Italie, en Mauritanie, en Belgique, et en France.

#### **Session de formation bénévoles Emmaüs Europe (Bosnie, 22 juin 2018)**

Le groupe de travail « Migrations et Traite des Êtres Humains » d'Emmaüs Europe (membre de Migreurop) a organisé un atelier à destination des bénévoles du Mouvement les 21 et 22 juin en Bosnie et Croatie. A cette occasion, il a été demandé au réseau Migreurop d'animer une session de formation sur l'externalisation des politiques migratoires européennes. Une cinquantaine de bénévoles européens étaient présent·e·s à cette formation.

### **b. Formations externes**

En 2018, plusieurs formations ont été organisées auprès d'organisations partenaires du réseau : Migreurop est intervenu pour le CCFD Vendée (La Roche sur Yon) le 20 janvier dans le cadre de la journée « Une approche internationale des migrations », et a poursuivi ses interventions sur les politiques européennes auprès de partenaires comme le Secours Catholique (19 septembre), la Ligue des droits de l'Homme (LDH) 13ème (18 septembre), Dom'asile (22 septembre) et Emmaüs France à Fontenay le Comte (7 juin), à Montreuil le 22 novembre et à Poitiers le 29 novembre. Migreurop a également participé à un atelier sur la liberté de circulation lors du Forum des Alternatives du Mouvement Emmaüs International à Genève. Enfin, Migreurop est intervenu comme chaque année

dans des Masters (à Migrinter Poitiers le 2 février, à Nanterre en Sociologie politique le 18 septembre et à l'Institut Catholique de Paris pour un Master relations internationales le 18 octobre), ainsi que le 4 juin auprès d'étudiants canadiens en séjour pédagogique en France dans le cadre de leur programme de sciences humaines.

### **c. Formations auxquelles le réseau a participé**

#### **Séminaire EHESS « Air deportation », Paris, 21 juin 2018**

Une équipe canadienne de chercheur-e-s de l'EHESS a mis en œuvre le projet "The Air Deportation" avec l'objectif de mieux saisir les enjeux et conséquences des expulsions par avion. Un atelier consacré aux acteurs de terrain a été organisé le 21 juin à l'EHESS Paris devant un panel de chercheur-e-s. Le réseau Migreurop y est intervenu en ouverture pour apporter des éléments techniques issus du terrain/de nos recherches et retracer l'historique des politiques migratoires européennes, ainsi que les outils actuels du renvoi forcé par voie aérienne.

#### **Séminaire fermé "Cross border cooperation for monitoring human rights violations", Tunis 16 et 17 novembre 2018**

Migreurop a été invité par son partenaire allemand Borderline Europe à participer à un séminaire, organisé à l'initiative du Libyan Gatroon Centre for Human Rights, à Tunis. Celui-ci réunissait neuf organisations de défense des droits européennes et africaines et avait pour but de renforcer les capacités et synergies des ONG du Sud et du Nord, en échangeant expériences, bonnes pratiques en termes méthodologiques, et en partageant nos savoir-faires, pour un meilleur monitoring des violations des droits humains dans le cadre des politiques européennes d'externalisation, au Niger, en Libye et en Tunisie.

#### **Conférence EPIM "Telling Europe's migration stories : Framing messages around solutions", Bruxelles 5 et 6 mars 2018**

En mars 2018, EPIM (Programme européen pour l'intégration et la migration) – l'un des financeurs de Migreurop – a, en partenariat avec SCI (The Social Change Initiative), réuni pendant deux jours des experts européens dans le domaine des migrations issus de la société civile pour explorer l'actuelle communication autour de la migration. Il s'agissait de partager recherches et bonnes pratiques en vue de peser sur le débat public avec un contre discours. Ces deux jours d'ateliers-conférence ont été l'occasion pour le réseau d'échanger avec des partenaires européens et de participer à des réflexions et exercices très intéressants, notamment sur les différentes approches en matière de communication stratégique, sur les nouvelles techniques (storytelling, grafic design conferences, vidéos) et les cibles de notre communication. Ces ateliers nous ont permis de renforcer tant notre connaissance du contexte migratoire que nos capacités à sensibiliser sur – et donc lutter contre – les violations des droits des personnes migrantes.

<https://www.epim.info/telling-europes-migration-stories-framing-messages-around-solutions/>

### **d. Activités en direction des membres**

#### **L'approche genre**

Nous avons décidé lors du Conseil d'administration (CA) de décembre 2017 d'inclure dans notre analyse une approche genrée. Jusqu'ici, Migreurop n'avait pas entrepris de visibiliser les rapports

sociaux de sexe, ni de catégoriser ou hiérarchiser les droits des migrant-e-s en fonction de leur âge, genre, origine ou sexualité. Cependant, compte-tenu de l'ampleur des violences sexo-spécifiques et de leur interdépendance avec les migrations, les membres du réseau ont souhaité travailler cette question. Nous avons ainsi créé un « groupe genre », chargé de mener une réflexion au sein du réseau sur cette thématique. Nous avons depuis intégré l'écriture inclusive dans nos publications et nous organisons des présentations de l'Atlas des migrants en Europe axées sur les violences de genre dans le parcours migratoire. Par ailleurs, Migreurop a publié en novembre 2018 une Note d'analyse intitulée [« Femmes aux frontières extérieures de l'Union européenne »](#).

### Développement de nos outils de communication

Nous avons souhaité entamer un travail de réflexion sur nos outils de communication, afin d'être davantage en phase avec les nouveaux moyens de communication et accroître notre visibilité, dans un contexte où il est essentiel de faire entendre notre voix dissidente. Ainsi, un groupe de travail « communication » a-t-il été créé afin de mener à bien cette réflexion, et piloter les différents chantiers de communication initiés entre 2018 et 2019.

Le réseau a débuté en 2018 la production de contenus vidéo, dans le cadre d'une campagne de communication à destination des citoyen-ne-s européen-ne-s pour les sensibiliser aux conséquences des politiques migratoires de l'UE, à l'occasion des élections européennes qui ont lieu au mois de mai 2019. Cette campagne a été réalisée avec l'agence de communication belge Bonjour (avec laquelle nous avons déjà travaillé pour la *campagne Frontexit* en 2013). Sous la forme de deux vidéos animées (1m30 chacune) diffusées principalement sur les réseaux sociaux, cette campagne dénonce les politiques de non-accueil des personnes exilées en Europe en mettant en scène deux parcours de migrant-e-s et les obstacles mis en place par l'Union européenne sur leur route. Deux autres vidéos de format court devraient compléter ce travail en 2019/2020 (vidéo pédagogique en Motion Design).

Nous avons par ailleurs tenté d'améliorer notre présence sur les réseaux sociaux en développant une meilleure stratégie de publication (par exemple en publiant régulièrement des cartes issues de l'Atlas des migrants en Europe, ou en réagissant à l'actualité de manière plus systématique). Nous avons pu atteindre en 2018, 10 000 abonné-e-s sur Facebook et 8 000 sur Twitter.

Enfin, une réflexion a commencé sur l'identité visuelle de notre réseau, et notamment la refonte de notre site internet. Les premières propositions émanant de ces réflexions seront mises en place courant 2019/2020.

### Traduction en arabe de planches de l'Atlas des migrants en Europe

Nous avons fait traduire en arabe huit planches de la 3<sup>e</sup> édition de l'Atlas des migrants en Europe portant sur la détention et l'externalisation, afin que nos membres et partenaires arabophones puissent s'approprier et diffuser nos cartes et textes, et permettre d'accroître la visibilité de nos outils de décryptage et de sensibilisation. Dans les cinq pays arabophones où sont présent-e-s des membres du réseau (Mauritanie, Tunisie, Maroc, Liban et Égypte), ces planches ont permis de toucher plus largement l'opinion publique.

Migreurop a notamment présenté les cartes en arabe le 3 décembre 2018 à Nouakchott (Mauritanie), lors d'une conférence de presse organisée par l'Association mauritanienne des droits

de l'Homme (AMDH), membre de Migreurop depuis 2009 et vice-présidente du réseau depuis 2015. Cette conférence de presse a eu lieu dans le cadre des Rencontres organisées par Migreurop en Mauritanie, du 30 novembre au 3 décembre 2018.

### **Revues de presse bimensuelles**

Le réseau rédige et envoie à ses membres des revues de presse mensuelles (10 en 2018), thématique et multilingue, rassemblant une sélection d'articles sur l'actualité des politiques migratoires euro-africaines et leur impact sur les droits des personnes migrantes.

## **V. OUTILS DE DECRYPTAGE**

### **a. Les Notes**

En mai 2018, Migreurop a publié la Note #7, « [Libye : Financements européens pour les bourreaux des migrant·e·s](#) », à partir d'un document de travail interne qui décrit les tractations depuis les années 2000 entre l'Union européenne et la Libye, illustrant la politique d'externalisation des contrôles frontaliers et les entorses aux conventions internationales ratifiées par les autorités européennes, au nom de la « maîtrise des flux migratoires ». Elle est disponible en FR et en EN sur le site de Migreurop et a été distribuée à l'occasion de la journée de décryptage de La Cimade du 29 juin dernier à Marseille sur le renforcement des frontières internes et externes de l'Union européenne. Également traduite en italien, elle a été diffusée à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Festival SABIR, organisé par l'ARCI du 11 au 14 octobre, à Palerme (Sicile).

En novembre 2018, Migreurop a publié la Note #8, « [Femmes aux frontières : les effets invisibilisés de l'externalisation des frontières de l'UE](#) ». Le « groupe genre » a rédigé cette Note, traduite en anglais et [publiée en ligne](#).

En 2018, un travail a été réalisé avec notre graphiste, Guillaume Moitessier (La Société), sur la maquette de la Note, dont la charte graphique a été modernisée. Par ailleurs, cette nouvelle édition permet d'ajouter du contenu, la bibliographie étant désormais disponible sur le site internet de Migreurop, dans la rubrique « [Nos publications/Notes](#) ».

### **b. « L'Atlas des Migrants en Europe, Approches critiques des politiques migratoires » ENG**

En 2018, le travail a débuté sur la version anglaise de la 3<sup>e</sup> édition de l'Atlas des migrants en Europe avec une maison d'édition britannique prestigieuse, Routledge, spécialisée notamment dans les publications universitaires. Des membres du groupe « cartographie » et notre pool de traducteurs bénévoles ont appuyé ce projet soutenu par la Fondation Rosa Luxemburg. La publication de cette version anglaise est attendue pour le mois de mai 2019. Des présentations publiques sont prévues à Bruxelles en 2019, en partenariat avec des député·e·s européen·ne·s, à Oxford, en lien avec des universitaires, et à Berlin en lien avec la société civile et des activistes allemands.

### c. Documents divers

#### Fiches pays :

- Fiche pays Libye (janvier 2018 – document interne)
- Fiche pays [Hongrie](#) (publiée sur le site en septembre 2018)
- Fiche pays Allemagne (octobre 2018 – document interne)
- Fiche pays Italie (octobre 2018 – document interne)

#### Actes du colloque de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers, décembre 2018

Le colloque de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers « [Les nouvelles formes de contrôle des personnes étrangères : de l'accueil à l'enfermement](#) » a été organisé à Rennes le 25 novembre 2017. Son organisation a été soutenue par notre volontaire sur le terrain (Nicolas Mazard), qui avait pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public sur les enjeux des lieux détournés de l'accueil et des nouvelles formes de contrôle des personnes étrangères. Les actes de ce colloque ont été publiés en décembre 2018 et les vidéos des interventions sont désormais disponibles [en ligne](#).

## VI. SENSIBILISATION

### a. Les événements et rencontres

#### Sabir 2018

La 4<sup>ème</sup> édition du Festival des cultures méditerranéennes Sabir, co-organisé par notre membre italien l'ARCI, a eu lieu à Palerme (Italie) du 11 au 13 octobre 2018. Deux formations juridiques sur la façon de contester les violations actuelles des droits des migrants en mer et sur terre ont été dispensées par Migreurop lors d'un atelier organisé par l'ASGI à destination des praticiens du droit. Le GISTI a préparé une intervention sur les dangers du concept de « pays tiers sûr », et Domitille Nicolet, avocate française travaillant pour Avocats sans Frontières (ASF France) et experte de la situation grecque depuis 2015, est intervenue sur la situation dans les *hotpots* grecs.

Une présentation de *l'Atlas des migrants en Europe* a également eu lieu à l'Institut culturel français de Palerme le 11 octobre en présence de nombreux participant·e·s, et notamment d'eurodéputé·e·s. Enfin, notre présence à Sabir a également été l'occasion d'assister à de nombreuses conférences en lien avec nos thématiques d'intérêt (exilé·e·s mort·e·s en mer, militarisation des frontières, externalisation au Soudan, etc.) et de nous réunir avec de nombreux membres et/ou partenaires du réseau présents sur place (FTDES Tunisie, CCFD France, AEC Niger, Pikpa Grèce, etc.).

#### Conférence « Les espaces de libre circulation : réalités, menaces et mobilisations », 1er décembre 2018, Nouakchott, Mauritanie

Suite à un premier atelier de formation collective organisé par le groupe de travail « liberté de circulation » (LC) le 14 décembre 2017 à Paris – ayant notamment permis d'identifier les arguments en faveur de la liberté de circulation, ainsi que les contre-arguments qui lui sont couramment opposés – une session publique de réflexion a été organisée en Afrique en 2018, dans un autre espace de libre-circulation mis à mal, celui de la Communauté économique des États d'Afrique de



l'Ouest (CEDEAO). Le groupe de travail a ainsi organisé une conférence publique sur les réalités, menaces et mobilisations autour de la liberté de circulation régionale, tant en Europe qu'en Afrique, afin d'affiner nos connaissances et arguments dans ce domaine. 50 personnes, dont 16 membres du réseau, d'Europe et d'Afrique, ont pris part à cette conférence internationale.

### **Présentations de la 3e édition de l'Atlas des migrants en Europe (Armand Colin, 2017)**

Cette 3<sup>e</sup> édition de l'Atlas est parue en novembre 2017 et a représenté un support essentiel pour les actions de sensibilisation du réseau en 2018.

Notamment dans les librairies : Café-librairie Michèle Firk à Montreuil le 12 février, Librairie Maupetit à Marseille le 19 mars, Librairie des Halles à Niort le 23 mars, Librairie Quai des Brumes à Strasbourg et la librairie Georges à Bordeaux le 31 mai.

L'Atlas a également été présenté dans de nombreuses écoles ou universités : l'École Normale Supérieure de Paris le 26 janvier à l'invitation de l'association [Migrens](#) et avec le soutien de Mediapart, l'Université Libre de Bruxelles le 16 février, l'Université de Saint-Louis de Bruxelles le 13 mars, l'Université d'Aix-Marseille le 20 mars et l'association des professeurs d'histoire-géographie de Bretagne à Lorient le 29 mars.

Migreurop a également organisé des présentations dans des centres culturels et lors de manifestations culturelles : Salon du livre à Paris le 16 mars, *Stillpoints Spaces* à Paris lors d'une journée de réflexion sur les migrations le 17 mars, Maison des jeunes et de la culture de Montmorillon le 28 mars, Centro Amilcar Cabral à Bologne (Italie) le 12 avril, institut français de Palerme (Italie) le 12 octobre, sur l'invitation d'associations à Calais le 22 juin et présentation débat à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, coorganisé avec La Cimade, dans le cadre du festival [Migrant'scène](#) le 23 novembre.

### **Festisol Paris : « Coopération sécuritaire française - une aide publique à la répression ? », 21 novembre 2018**

Dans le cadre de la semaine du Festival des solidarités internationales (17 novembre/1er décembre 2018), les associations Survie, Migreurop et l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) se sont associées le 21 novembre pour dénoncer la coopération sécuritaire à l'échelle française et européenne. Durant cette soirée, les intervenant-e-s ont pu évoquer l'externalisation du contrôle migratoire européen, notamment vers les pays du Sud, la coopération policière et militaire en FrancAfrique, la militarisation de l'espace Sahélien notamment au Niger, ainsi que la coopération militaire de la France avec Israël.

Intervention de Migreurop le 20 mars au CICP dans le cadre d'une soirée organisée par l'Association marocaine des droits humains section France sur les effets de l'externalisation des politiques migratoires européennes, dans le cadre de la semaine anti-coloniale.

#### **b. Circulation de l'exposition Moving Beyond Borders (MBB)**

Une étape de l'exposition a été organisée en 2018, du 5 octobre au 7 octobre, au festival international de géographie (FIG) à Saint Dié des Vosges (France) : plus de 2 000 personnes ont pu visiter MBB. Trois visites guidées de l'exposition ont eu lieu autour de plusieurs thématiques : la politique européenne

des visas, les diverses formes de confinement en Europe, les frontières *high-tech* et la liberté de circulation des personnes.

Par ailleurs, 2018 a été une année de transition pour l'exposition MBB. Nous avons souhaité redéfinir une nouvelle stratégie pour les prochaines années. Le collectif d'artistes *Etrange Miroir*, scénographe de l'exposition, se charge depuis 2017 de coordonner la promotion, la maintenance et l'itinérance de MBB et une nouvelle chargée de diffusion a été recrutée début 2018.

### c. Mise à jour de *Close the camps*

Le site [Close the Camps](#) (traduit en français, anglais, espagnol et arabe) a été mis à jour avec les dernières données en date de 2016, 2017 et 2018 pour plusieurs pays clés pour le réseau : Grèce, Italie, Belgique, France, Maroc, Grande-Bretagne, Espagne, Roumanie et Allemagne. Ce travail de collecte de données nous a servi de base pour la production de l'Atlas et nous avons pu utiliser ces données actualisées lors de la formation interne de Migreurop organisée en juillet 2018 avec le groupe de travail « cartographie » du réseau. Enfin, cette mise à jour a également nourri nos analyses et servi de support lors des formations que nous avons animées en 2017 et 2018 (par exemple auprès du Secours Catholique le 19 septembre 2018 et auprès des volontaires d'Emmaüs France le 22 novembre 2018). Cette mise à jour sera également utile pour actualiser la carte des camps du réseau.

### d. Les partenariats internationaux

Depuis 2011, Migreurop participe à la coalition Boats4People (B4P) et soutient la plateforme Watch the Med (WtM), qui visent à promouvoir les droits des migrant·e·s en mer, en faisant connaître et en documentant les situations de détresse, attentatoires à leurs droits.

**B4P** : La coalition Boats4People a réalisé en 2018 [le développement web du guide d'information](#) à destination des familles de migrant·e·s décédé·e·s ou disparu·e·s en Méditerranéen ayant tenté de rejoindre l'Italie, sortie [en version papier](#) en 2017. Ce guide d'information s'adresse aux familles – et à leurs soutiens – de personnes décédées ou disparues en Méditerranée centrale lors d'une traversée de l'Italie. Il a été conçu comme un guide à la mise en œuvre de démarches réalisables par les familles et leurs soutiens face à l'indifférence des États européens quant au sort des personnes migrantes. Il a été conçu comme un outil pour aider les familles et leurs soutiens à agir et à mettre en œuvre des initiatives concrètes pour identifier leurs proches disparus. L'absence de procédures systématiques et harmonisées dans l'ensemble des pays européens empêche les familles d'obtenir des renseignements sur les leurs. L'Italie est le premier pays européen à avoir pris des initiatives et développé des protocoles spécifiques d'identification, même s'ils ne concernent que certaines épaves emblématiques de bateaux.

**Mediterranea** : Migreurop soutient l'opération de monitoring et de sauvetage [Mediterranea](#) visant à dénoncer les violations systématiques des droits des migrant·e·s en mer comme à l'arrivée à terre, ainsi que l'impact de la politique de « *guerre aux migrants* » menée depuis une quinzaine d'années.

**Frontexit** : Transformé en collectif depuis décembre 2016, Frontexit suit les évolutions de l'agence européenne Frontex, notamment les révisions successives de ses mandats, tout comme les conséquences de ses opérations sur les droits et les conditions de vie des personnes migrantes.

En 2018, Frontexit est intervenu à l'occasion du colloque scientifique organisé par deux laboratoires de recherche (Centre de recherches juridiques-CEJ et Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes-CESICE) de la faculté de Droit de Grenoble relatif à la réforme de l'agence Frontex : "*De Frontex à Frontex : vers l'émergence d'un service européen des garde-frontières et des garde-côtes*" (22/23 mars 2018). Ce colloque avait pour objectif d'analyser les implications du nouveau règlement Frontex – révisé en 2016 – en termes de mise en responsabilité de l'agence, de contrôle juridictionnel, de traitement des données et de garanties contre les violations des droits humains.

De plus, le 13 octobre 2018, Frontexit a publié un communiqué de presse : « [JAI-UE : course effrénée au renforcement de Frontex au détriment des droits fondamentaux](#) » dénonçant la nouvelle proposition de réforme de Frontex lui permettant dès 2020 de renforcer les compétences exécutives et les moyens de l'agence Frontex, sans résoudre les manquements évidents du mandat précédent en matière de protection des droits.

## **VII. MOBILISATION**

### **a. Tribunal Permanent des Peuples**

Le réseau Migreurop, qui a signé en 2017 l'appel pour un cycle du Tribunal permanent des peuples sur les droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s, a participé les 4 et 5 janvier 2018 à la troisième session du Tribunal à Paris visant à identifier et juger l'ensemble des violations des droits humains que subissent tout au long de leur parcours migratoire les réfugié-e-s et les migrant-e-s, en se fondant sur leurs témoignages et leurs expériences, afin de prononcer ensuite une sentence et des recommandations aux États. Les membres du réseau ont largement contribué à cette session, notamment via la rédaction de l'acte d'accusation (contribution sur les violations provoquées par les dispositifs de contrôle et fermeture mise en place aux frontières externes de l'Union, les politiques d'externalisations et les processus d'encampement) et leurs interventions. Ont défilé « à la barre » tout au long du procès des élu-e-s, des professionnel-le-s du droit, des représentant-e-s d'associations, des militant-e-s/chercheur-e-s et des migrant-e-s ayant été directement confronté-e-s à de graves violations des droits humains, essentiellement sur les routes à destination de l'Europe. A l'issue de ce procès fictif, l'UE et la France ont été symboliquement condamnées pour « complicité de crime contre l'humanité ».

### **b. Le procès « des 35 de Moria »**

En avril dernier, dans la continuité de l'intérêt que porte Migreurop aux révoltes dans les camps et aux mobilisations des exilé-e-s, le réseau a participé aux observations internationales du procès de Moria, dans lequel 35 personnes étaient poursuivies pour avoir dénoncé leurs conditions de détention inhumaines lors d'une manifestation (cf. « [Procès des "Moria 35" : chronique d'un verdict annoncé](#) », notre [communiqué](#) sur le sujet). Ce soutien, sous forme d'observation judiciaire du procès des « Moria 35 », nous a permis d'entrer en contact avec plusieurs organisations de défense des droits sur place et d'affiner notre connaissance de la situation *in situ*.

### c. Appui au contentieux

En soutien de ses membres, Migreurop a appuyé plusieurs contentieux en 2018 devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) :

- Requête introduite contre l'Italie pour risques de traitements inhumains et dégradants, expulsion collective et violation du droit à un recours effectif dans le cadre de la tentative de renvoi forcé de cinq migrants soudanais depuis l'Italie vers leur pays d'origine (intervention volontaire de l'ASGI). Il s'agit dans cette affaire de dénoncer l'externalisation des politiques migratoires européennes et leurs conséquences.
- Requête introduite contre la Grèce avec intervention volontaire de l'ASGI, Migreurop, le GISTI, EuroMed Droits, l'AEDH et le Greek Council for Refugees pour dénoncer les conditions de détention dans le hotspot de Chios, résultat direct de l'arrangement UE/Turquie. Le gouvernement grec a présenté des observations en retour, et notre avocat a répliqué par des arguments politiques sur le non accès à la Cour de justice de l'UE.

## VIII. COMMUNICATION

### a. Newsletter trimestrielle

Une newsletter trimestrielle a été mise en place en avril 2018 afin de partager et mettre en valeur le travail des membres de Migreurop. Ce nouvel outil permet de donner à chacun·e une meilleure connaissance du réseau et renforcer les liens entre les associations. La newsletter est envoyée aux membres du réseau en français, et une réflexion est en cours pour permettre une traduction de cette dernière en anglais afin de favoriser une diffusion plus large.

### b. Communiqués

En 2018, Migreurop a publié 6 communiqués, listés ci-dessous. La plupart d'entre eux sont écrits conjointement avec d'autres associations. Ces communiqués ont pu être relayés par des associations ou la presse au niveau national et international.

6/02/2018 : [6 février 2014 : Massacre de Tarajal](#) (français, espagnol)

20/03/2018 : [Garde-côtes libyens vs ONG : l'Italie et l'UE ont choisi leurs alliés](#) (français, anglais, espagnol, italien)

16/04/2018 : [L'Espagne et le Maroc doivent respecter les droits des enfants migrants](#) (français, espagnol)

27/06/2018 : [Conseil européen des 28 et 29 juin 2018 : le renforcement des frontières, tombeau des migrant·e·s et de l'Union européenne](#) (français, anglais, espagnol)

18/07/2018 : [Le procès des « Moria 35 » sur l'île grecque de Chios : entre iniquité et instrumentalisation de la justice sur le dos des exilés](#) (français, anglais)

13/10/2018 : [JAI-UE : course effrénée au renforcement de Frontex au détriment des droits fondamentaux](#), CP de Frontexit (français, anglais)

### **c. Sites, réseaux sociaux, listes de diffusion**

Pour faciliter l'échange d'informations et la diffusion de ses analyses et constats, le réseau Migreurop s'est doté de plusieurs outils numériques : trois sites internet, trois comptes Facebook et un compte Twitter, ainsi que six listes de diffusion publiques et douze listes de travail.

#### Les sites internet

- Le site du réseau Migreurop : [migreurop.org](http://migreurop.org) [FR, EN, ES, IT...]
- Le site de la campagne Frontexit : [frontexit.org](http://frontexit.org) [FR, EN]
- Le site de la cartographie dynamique de l'enfermement des étrangers : [closethecampus.org](http://closethecampus.org) [FR, EN, ES, AR]

#### Les réseaux sociaux

- Facebook : Migreurop (10 533 abonné·e·s) | Frontexit (3 616 abonné·e·s) | Close the Camps (1 301 abonné·e·s)
- Twitter : Migreurop (8 229 followers)

#### Les listes de diffusion ouvertes

- [migreurop@rezo.net](mailto:migreurop@rezo.net) – liste de diffusion dite « générale » sur l'ensemble des thématiques de travail de Migreurop (1 436 abonné·e·s)
- [migreurop-enfermement@rezo.net](mailto:migreurop-enfermement@rezo.net) – sur l'enfermement des étrangers (148 abonné·e·s)
- [migreurop-frontex@rezo.net](mailto:migreurop-frontex@rezo.net) – sur l'agence Frontex (255 abonné·e·s)
- [migreurop-read@rezo.net](mailto:migreurop-read@rezo.net) – sur les accords de réadmissions et autres formes de renvois (162 abonné·e·s)
- [migreurop-est@rezo.net](mailto:migreurop-est@rezo.net) – sur les dynamiques migratoires à l'Est de l'Europe (77 abonné·e·s)
- [migreurop-hotspots@rezo.net](mailto:migreurop-hotspots@rezo.net) – sur la mise en place de l'« approche hotspot » (71 abonné·e·s)
- [migreurop-genre@rezo.net](mailto:migreurop-genre@rezo.net) – (16 abonné·e·s)
- [migreurop-lc@rezo.net](mailto:migreurop-lc@rezo.net) – (40 abonné·e·s)

## ANNEXE 1

### Migreurop dans les médias

De nombreux médias – presse écrite ou web, audiovisuels – sollicitent et interrogent le réseau pour des articles reprenant les thématiques de travail et de recherche ainsi que les activités de Migreurop.

- **Migreurop repris dans la presse**

[À qui va la fortune dépensée pour lutter contre l'immigration](#) L'autre quotidien

Benjamin Joyeux (5 janvier 2018) [Les politiques migratoires au tribunal des peuples](#) Mediapart

Carine Fouteau (6 janvier 2018) [La «crise migratoire» n'a pas eu lieu](#) Mediapart

Maïa Courtois (7 janvier 2018) [Migrants : au «Tribunal permanent des peuples», l'Etat prend cher](#) Libération

Maïa Courtois (7 janvier 2018) [Tribunal citoyen sur les migrants : la France et l'UE condamnées pour «complicité de crimes contre l'humanité»](#) Libération

(16 avril 2018) [La red Migreurop recuerda a España y Marruecos su "obligación" de proteger a niños migrantes](#), La Vanguardia

(15 mai 2018) [Mineurs, à la rue et "prêts à tout" pour rejoindre l'Europe](#), L'Express

Edwy Plenel (11 juin 2018) [Le devoir d'hospitalité](#) Mediapart

Carine Fouteau (3 janvier 2018) [Politique migratoire : le musée des horreurs français](#) Mediapart

Julien Duriez (14 juin 2018) [Quels pays d'Europe accueillent le plus de migrants ?](#), La Croix

Justine Brabant (21 juin 2018) [En Italie, l'extrême droite impose son agenda](#) Mediapart

Julia Pascual (23 juin 2018) [Crise migratoire en Europe : la tentation d'externaliser les demandes d'asile](#) Le Monde

Reuters (27 juin 2018) [Les ONG appellent l'Europe à changer de cap sur l'accueil des migrants](#) Mediapart

Mathilde Mathieu (28 juin 2018) [Les migrants paient le prix fort de la coopération entre l'UE et les garde-côtes libyens](#) Mediapart

Julia Pascual (30 juin 2018) [Flux migratoires : la constante prudence de la France](#) Le Monde

- **Publications et entretiens des membres**

Philippe Wannesson (3 janvier 2018), [Tribunal Permanent des Peuples : le programme](#), Médiapart

Claire Rodier (28 février 2018) [La traque aux migrants : un business lucratif](#), Le nouveau magazine littéraire

Emilien Urbach (3 avril 2018), [Immigration. L'emballage répressif fait force de loi](#), l'Humanité

Anne Chemin (12 avril 2018), [Pourquoi migrer tue](#), Le Monde

Emmanuel Blanchard (19 avril 2018) [La «libre circulation» : retour sur le «monde d'hier»](#) Mediapart

Tribune (22 avril 2018) « [Pour une politique de l'accueil et un droit d'asile effectif](#) », Libération, signée par plusieurs membres du réseau Migreurop

Emilien Urbach (13 juin 2018), [Aquarius. Dirigeants européens : vingt mille lieues sous la honte](#), l'Humanité

Julie Carriat (27 juin 2018), [Les ONG appellent l'Europe à changer de cap sur l'accueil des migrants](#), Yahoo actualités

Philippe Wannesson (28 juin 2018) [UE : vers des centres de tri des "migrants" à l'extérieur de ses frontières](#) Mediapart

Charles Heller (3 juillet 2018) [Une politique migratoire plus ouverte pour moins de morts en Méditerranée](#), Libération

Entretien de Daniel Mermet avec Claire Rodier et Catherine Wihtol de Wenden (24 juillet 2018) [Migrants et réfugiés : rejet ou compassion ?](#) Magazine Là-bas

Philippe Wannesson (18 septembre) [Tunisie et politiques migratoires européennes - de Choucha au Sarost 5](#) Mediapart

Entretien de Daniel Mermet avec Claire Rodier et Catherine Wihtol de Wenden (27 septembre 2018) [La seule solution raisonnable, c'est l'ouverture des frontières](#) Magazine Là-bas

Claire Rodier (17 décembre 2018) [Ce pacte ne changera rien pour les migrants](#), La Croix

Claire Rodier (18 décembre 2018) [Le « pacte de Marrakech » n'impose aucune obligation à la France](#), Le Monde

- **Migreurop et ses membres dans les médias audiovisuels**

Participation de Claire Rodier (10 janvier 2018) [Le gouvernement poursuit et accentue la politique répressive de ses prédécesseurs en matière d'immigration](#) Emission Journal de 22h, France Culture

Interview de Claire Rodier (15 février 2018) [L'Heure de pointe](#) Emission L'Heure de pointe, Radio Nova

Participation de Claire Rodier (18 juin 2018) [Migrants : l'Europe quitte-t-elle le navire ?](#) Emission Le nouveau Rendez-vous, France Inter

Participation d'Emmanuel Blanchard (19 juin 2018) [Migrants : l'Europe au bord de l'implosion](#), Emission On va plus loin, Public Sénat

Participation de Claire Rodier (26 juin 2018) [Les démocraties à l'épreuve des migrations \(2/4\) Du Niger à la Turquie : sous-traiter l'asile](#) Emission Culture monde, France Culture

Participation de Claire Rodier (8 octobre 2018), [Migrations : choix politique ou responsabilité collective ?](#) Emission L'invité des matins, France Culture

Participation de Claire Rodier (3 novembre 2018) [Réfugiés, migrants : mythes et réalités avec Claire Rodier](#) Emission Le focus de la semaine, France Inter

## ANNEXE 2

### Couverture médiatique de l' « Atlas des migrants en Europe »

Pendant l'année 2018, Migreurop a eu l'occasion de présenter la troisième édition de son *Atlas des migrants en Europe, Approches critiques des politiques migratoires* (Armand Colin), publié le 22 novembre 2017. De nombreux médias ont cité des passages de l'ouvrage ou y ont fait référence.

Nicolas Lambert sur le site Carnet Néo Cartographique, (26 janvier 2018) [Les cartes de l'Atlas de Migreurop, expliquées par Olivier Clochard](#)

Le blog de l'Institut du Monde Arabe (13 février 2018) [Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires](#)

Bénédicte Bossard (15 février 2018), Un Atlas des migrants pour comprendre la question migratoire, RCF Radio

Billet sur le site de l'association Espace (20 février 2018) [3e édition de l'Atlas des migrants en Europe de Migreurop](#)

« [Livre France - Lucie Bacon, cartographe de l'«Atlas des migrants en Europe»](#) » (22 avril 2018), RFI

Julien Duriez (14 juin 2018) [Quels pays d'Europe accueillent le plus de migrants ?](#), La Croix

Jean-Pierre Costille, La Clothèque (2 juillet 2018) [Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer](#)

Cartographe Encarté (11 juillet 2018) [Ilan Brossat, Cédric Hérou, des migrants et des cartes](#), Mediapart

Maryline Baumard (16 août 2018) « [Mes incontournables](#) » : sept livres pour comprendre les migrations Le Monde